

INTERVENTION PLANIFIEE 425
N/REF : 1/01/2025 50H16 C:000895 I:00489

LE RESTAURANT BRETON

**1 LE BOURG
29260 ST FREGANT**

IMMEUBLE : RESTAURANT BRETON
1 LE BOURG
29260 ST FREGANT

Dirinon le, 28 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : FOSSE - CONTACT 02 98 83 05 33
MOTIF : VIDANGE FOSSE
Donneur d'ordre : _ LA DIRECTION

INTERVENTION DU 21/01/2025
VIDANGE DE LA FOSSE 6M3 (POMPAGE 6 M3 SUR VOLUME ESTIMÉ ENTRE 7 ET 9 M3)

OBSERVATION : IL RESTE ENCORE 1 A 2 M3 A POMPER

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Vidange Fosse 6 m3		1	382,21
				382,21
		TOTAL H.T.		382,21
		T.V.A. a 20,00%		76,44
		TOTAL T.T.C.En EURO		458,65

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.



OUEST
Assainissement
Environnement **II**

FACTURE N° 5010132

DIRINON, Le 01 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Cher Client,

Nous avons subi, au cours de l'année 2024 dans la continuité de 2023, une augmentation non négligeable de nos charges d'exploitation.

Compte tenu de l'augmentation pondérée des coûts du carburant, la difficulté d'approvisionnement continue de pièces détachées liée à l'entretien de la flotte de véhicules, et le coût de traitement important et en continu des déchets en centre agréée, ceci nous contraint à revaloriser également les salaires, l'ensemble pesant sur les charges globales de l'entreprise.

De ce fait, nous vous informons de l'application de la revalorisation tarifaire de 2.8 %, à compter du 1^{er} Janvier 2025.

Comptant sur votre compréhension, et toujours soucieux de vous apporter une prestation de qualité en partenariat, nous nous efforcerons d'optimiser nos services, et notre réactivité à votre égard.

L'ensemble de notre équipe vous remercie de votre confiance et vous présente ses sincères salutations.

Laurent CARIOU
Directeur d'Agence

